

Procès verbal de vote ELECTION DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 064-200067262-20260409-260409_01_ADM-DE

Ce jour, 9 avril 2026, il a été procédé à l'élection du Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, chaque délégué du conseil ayant été doté d'une télécommande individuelle de vote électronique non nominative afin de respecter le secret du scrutin.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	75
Votes blancs ou nuls	24
Nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue requise	38

M. Marc OXIBAR	51 voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

Résultats du 2^{ème} tour de scrutin :

Nombre de votants	
Votes blancs ou nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue requise	

M. voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

Résultats du 3^{ème} tour de scrutin :


Nombre de votants	
Votes blancs ou nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue requise	

M. voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

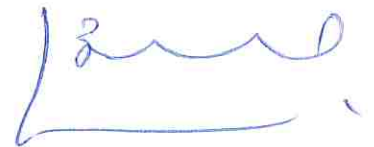
M. Marc OXIBAR... ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Fait à Oloron-Sainte-Marie le 9 avril 2026

Le Doyen de la séance



Le Secrétaire de séance



Les Assesseurs

